Association Tennis et Sports Loisirs de Pontpoint

Fiche inscription Stage Multisports

Du 22 au 24 avril 2024 De 9h30 à 16h30

Salle des sports de Pontpoint

Enfant :

Nom :..... **Prénom :**..... **Date de naissance :** ..... /...../.....

Observation :

Parents : **(à compléter entièrement)**

Nom :	**Nom :** .....
Prénom :	**Prénom :** .....
Tél fixe :	**Tél fixe :** .....
Tél portable :	**Tél portable :** .....
Adresse :	**Adresse :** .....
.....	.....
Mail :	**Mail :** .....

➡ Tarif **16€/jour** (goûter inclus) Nb de Jours ..... X **16€** : .....

➡ * Adhésion Licence FNSMR non adhérent ATSLP

(Valable pour la saison de stages multisports 2023/2024)
(Affiliation N° F60023)

+20€*

(Obligatoire pour les non adhérents ATSLP)

Sans licence nous ne validerons pas l'inscription

Total : ----------

*** Fiche d'inscription à renvoyer par mail 5 jours avant le début du stage pour validation licence**

Dossier à télécharger sur notre site www.atslpontpoint.fr

Prévoir le repas du midi

Signatures des parents :

Pièces à fournir :

- Attestation médicale
- Droit à l'image
- Autorisation parentale
- Règlement intérieur signé
- Règlement stage multisports signé

Association loi 1901 - Association Tennis et Sports Loisirs de Pontpoint
984 rue saint Gervais- 60700 Pontpoint
tslpontpoint@gmail.com – www.atslpontpoint.fr
Dominik 06 88 00 22 31 – Audrey 0670622176

Fiche d'inscription à retourner par mail pour prise en compte

Toutes fiches d'inscriptions non reçus par mail ne sera pas prises en compte,rendre le dossier complet le premier jour de stage, Le paiement se fera obligatoirement le premier jour de stage.

FORMULAIRE D'AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

<u>SAISON 2023/2024</u>

Je soussigné(e)

(**<u>Adhérent majeur</u>**) . . . . . .

(**<u>Parent enfant mineur</u>**) . . . . . .

Nom et Prénom de l'enfant . . . . . .

Autorise « l'association Tennis sports et Loisirs de Pontpoint » à photographier et filmer dans le cadre des différents événements que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de « l'association Tennis sports et Loisirs de Pontpoint » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

OUI ○ NON ○ **<u>Signature(s)</u>**

Fait à ……..

Le.....

Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MINEURS

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE A LA FNSMR HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : *Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille	un garçon	autre	Ton âge :

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

VOUS AVEZ RÉPONDU "**NON**" à toutes les questions : veuillez remettre l'attestation ci-après à votre association lors de votre demande de licence.

VOUS AVEZ RÉPONDU "**OUI**" à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MINEURS

EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA FNSMR

*hors disciplines à contraintes particulières**

A remettre à l'association

(ne pas joindre le questionnaire de santé)

Je soussigné M/Mme

Prénom : ..... Nom : .....

exerçant l'autorité parentale sur

Prénom : ..... Nom : .....

atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : .....

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

***Discipline à contraintes particulières** : Alpinisme, plongée subaquatique, spéléologie, disciplines sportives pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O, disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, disciplines sportives pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé, disciplines sportives aéronautiques pratiquées en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme, parachutisme, rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII.

Personnes autorisées à venir récupérer l'enfant après les cours ou stages

Nous soussignés . . . . . .

Parents de . . . . . .

autorisons :

- Les personnes suivantes à venir chercher notre enfant

☐ L'autorise à repartir seul .

✓ Nom et Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

. . . . . .

N° de Tél : . . . . . .

✓ Nom et Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

. . . . . .

N° de Tél : . . . . . .

Fait à . . . . . .

le . . . . . .

Signature des parents ou tuteur :

REGLEMENT INTERIEUR

ASSOCIATION TENNIS ET SPORTS LOISIRS DE PONTPOINT

TENNIS, BADMINTON, ECOLE DES SPORTST
4 RAQUETTES, STAGE MULTISPORTS

Avant de déposer leurs enfants au club, les parents doivent s'assurer qu'il y ait bien un responsable pour les accueillir.

Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps des cours ou stage multisports, les enfants étant alors sous la responsabilité et surveillance de notre éducateur sportif qualifié (pouvant être accompagné d'éducateurs de clubs, d'animateurs, de stagiaires ou de personnes bénévoles adhérents à l'ATSLP).

Ces dispositions sont valables même si les cours ou stages se déroulent dans un gymnase ou dans une salle située hors de l'enceinte de l'association.

Ne sont admis sur le terrain de tennis ou badminton (intérieur ou extérieur), que les enfants ayant cours. Toutefois, les autres personnes peuvent attendre dans les gradins de la salle, sans perturber les cours (risque d'exclusion).

Le port de chaussures de tennis propres est obligatoire, les enfants et les adultes doivent impérativement changer de chaussures de sport pour entrer sur le terrain, sous peine de ne pas jouer, une tenue adaptée est aussi exigée.

Toute dégradation volontaire de matériel, appartenant à l'association ou à la salle des sports, sera sanctionnée.

Tout cas d'indiscipline ou d'incorrection envers l'éducateur, ou les autres enfants, pourra entraîner le renvoi momentané ou définitif du cours.

Les terrains extérieurs étant gérés par notre association depuis le 1er septembre 2002. Les adhérents de l'association pourront les utiliser gratuitement (voir règlement des terrains extérieurs).

Pendant les heures de cours ou stages multisports donnés par l'ATSLP les terrains extérieurs ne sont pas disponibles, sauf si les cours sont donnés en intérieur.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels.

Le ……/……/……

Nom : . . . . . .

Signatures :

AffiliationN°56600458

Affiliation N° F60023

Modifié le 28/12/2023

Modifié le 28/12/2023

Affiliation à la FNSMR

Sous le n° F60023

REGLEMENT INTERIEUR

Stage Multisports

Chers parents, chers adhérents,

L'ATSL Pontpoint s'engage à proposer des animations sportives sous forme ludique conduites par un éducateur sportif qualifié (pouvant être accompagné d'éducateurs de clubs, d'animateurs, de stagiaires ou de personnes bénévoles licencier à l'association).

Compte tenu de l'évolution du droit français, la responsabilité des associations et de leurs dirigeants est de plus en plus souvent engagée. En conséquence, nous avons revu le règlement concernant l'activité du stage Multisports l'association ainsi que les autorisations nécessaires à l'accueil d'enfants mineurs.

Rappel : l'activité Multisports a pour objectif de faire découvrir différents sports, de permettre à l'enfant de mieux s'approprier son corps et de développer la confiance en soi. C'est également apprendre à respecter l'autre, à développer l'esprit de camaraderie, à canaliser son énergie en se conformant aux règles collectives.

Une certaine discipline est, par conséquent, nécessaire pour le bien-être de chacun et l'évolution de tous.

En cas de comportement irrespectueux perturbant les activités du groupe, les animateurs prendront les mesures adaptées pendant le cours et préviendront les parents si nécessaire. Si ces comportements se répètent, ils peuvent conduire à l'exclusion de l'enfant sans remboursement après examen de la situation par le bureau de l'association.

Pour ne pas perturber le déroulement de la séance, il est demandé que l'entrée dans la salle (pour les enfants ou leurs accompagnateurs) se fasse à l'heure de début ou de fin de séance et pas avant.

En effet les animateurs ne peuvent pas assurer la surveillance des enfants qui arrivent avant l'heure ou restent après la fin de la séance, le multisports n'est pas une garderie même si l'association est attentive aux difficultés de certains parents. **Horaire du stage de 9h30 à 16h30.**

A la fin des séances, plusieurs possibilités : soit l'enfant est autorisé à rentrer seul au domicile, soit quelqu'un vient le chercher. Dans tous les cas, une autorisation parentale devra être signée par les responsables légaux.

En cas de divorce ou séparation avec autorité parentale partagée, ces documents devront être signés par les deux parents.

Devant la recrudescence des allergies, nous vous demandons de nous signaler si votre enfant présente une allergie alimentaire ou autre, ainsi que tout problème de santé.

Tarif et paiement :

Tarif :

1. Tarif unique pour les adhérents de l'ATSLP (licence FNSMR inclus) et les non adhérents* à l'ATSLP.

***La licence FNSMR est obligatoire pour les non licenciés à L'ATSLP, elle comprend la licence et l'assurance Individuelle Accident (IA) au tarif de 20€. Valable pour la saison d'octobre 2023 à fin juillet 2024.**

Le paiement doit se faire le premier jour de stage et dans sa totalité.

L'inscription sera encaissée en totalité, sauf pour raison de santé sur présentation d'un certificat médical elle sera remboursée au prorata des jours réalisés

L'Association se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant pour son bon déroulement.

Date et Signatures des parents